

ADAUQAR-CA-22-08-25

Procès-verbal de la réunion du 25 août 2022 du conseil d'administration de l'Association pour le développement des aînés et des aînées à l'UQAR, tenue à 13 h 30 par vidéoconférence ZOOM.

PRÉSENCES

Richard Gauthier, président
Julie Boyer, vice-présidente
Gérard Mercure
Michel Hébert
Françoise Cadieux
Pierre Laplante, trésorier et secrétaire, représentant de l'ARRUQAR
Louise Bolduc, représentante de l'UQAR
Martine Canuel, secrétaire administrative

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 14 h 30.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution CA-22-08-25-001

Sur proposition dument appuyée, l'ordre du jour suivant est adopté.

1. Adoption de l'ordre du jour (1 min.)
2. Procès-verbal du 31 mai 2022 (2 min.)
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
3. Nomination aux postes de secrétaire et trésorier (15 min.)
4. Nouvelle signature au compte de la caisse de Rimouski (5 min.)
5. Préparation de la relève de Martine (15 min.)
6. Correspondance (15 min.)
7. Heures supplémentaires à Martine (2 min.)
8. Statut des inscriptions à ce jour
9. Plan stratégique : étapes de mise en œuvre (8 min.)
10. Communication : Session A22 (10 min.)
 - 10.1 Démarches pour faire connaître l'ADAUQAR
11. Site Internet et courriel (5 min.)
12. Suivi concernant les RPA (5 min.)
13. Dossier Subvention : suivi (5 min.)

ADAUQAR

Tél. : 418 724-1661 ou

1 800 511-3382, poste 1661

Courriel : info@adauqar.ca

www.adauqar.ca

Adresse postale

300, allée des Ursulines, bureau E-312
Rimouski (Québec) G5L 3A1

Procès-verbal de la réunion du 25 août 2022 du conseil d'administration de l'Association pour le développement des aînés et des aînées à l'UQAR, tenue à 13 h 30 par vidéoconférence ZOOM.

- 14. 35e anniversaire : Nomination d'une personne responsable (8 min.)
- 15. Divers (10 min.)
 - 15.1 Politique de remboursement des frais de déplacement
 - 15.2 Suivi assurances UQAR
- 16. Date et heure de la prochaine rencontre (4 min.)

2. PROCÈS-VERBAL DU 31 MAI 2022

2.1 Adoption

Résolution CA-22-08-25-002

Sur proposition dument appuyée, le procès-verbal du 31 mai 2022 est adopté.

2.2 Affaires en découlant

Outre les deux sujets ci-dessous, les autres sont des points de discussion de la présente réunion.

No.	Sujet	Resp.	Statut/Date	Suivi
1	Bibliothèque UQAR, prêts à distance	Louise	En cours	
2	Vignettes de stationnement UQAR	Pierre	En cours	

3. NOMINATION AUX POSTES DE SECRÉTAIRE ET TRÉSORIER

Le conseil d'administration procède à l'élection aux postes de trésorier et de secrétaire.

Les administrateurs remercient Pierre Laplante pour tout le travail accompli à l'un ou l'autre ou à ces deux postes depuis de nombreuses années.

Résolution CA-22-08-25-004

Sur des propositions dument appuyées, Julie Boyer agit comme trésorière et Michel Hébert comme trésorier. Ils entrent immédiatement en fonction.

- Julie Boyer, trésorière
- Michel Hébert, secrétaire

La vice-présidence est à combler.

Procès-verbal de la réunion du 25 août 2022 du conseil d'administration de l'Association pour le développement des aînés et des aînées à l'UQAR, tenue à 13 h 30 par vidéoconférence ZOOM.

4. NOUVELLE SIGNATURE AU COMPTE DE LA CAISSE DE RIMOUSKI

Résolution CA-22-08-25-003

Sur proposition dument appuyée, il est résolu de désigner Richard Gauthier, Julie Boyer et Martine Canuel comme signataires des effets bancaires à la Caisse Desjardins de Rimouski à partir de ce jour.

5. PRÉPARATION DE LA RELÈVE DE MARTINE

Martine Canuel nous informe de son départ à la retraite en juin 2023.

Avec la collaboration de la principale intéressée, le président souhaite rédiger un procédurier pour recenser les méthodes de travail en vigueur et des suggestions d'améliorations. Pour ce faire, il est possible que Martine Canuel doive excéder le nombre régulier d'heures de travail hebdomadaire. Elle sera rémunérée en conséquence. Michel Hébert participera également à ces travaux.

Idéalement, ce travail devrait être réalisé d'ici la fin de l'année 2022 afin de bien se préparer au recrutement d'une nouvelle ressource et de la formule à privilégier (poste identique, contrat avec une adjointe virtuelle, etc.)

6. CORRESPONDANCE

La secrétaire administrative informe les membres du conseil d'administration des lettres et courriels reçus depuis la dernière rencontre.

- Bulletin d'information de la Table de concertation des aînés du Bas-Saint-Laurent (TCABSL)
- La Maison des aînés de Lévis souhaite établir un partenariat avec l'ADAUQAR (voir point 12)
- Demande d'informations sur le fonctionnement de l'ADAUQAR par Benoit Duguay de l'Université du 3^e âge de l'Université de Moncton. Le président a eu des conversations avec monsieur Duguay.
- Le Syndicat des professeurs et des professeures de l'Université du Québec à Rimouski (SPPUQAR) fera part de sa décision relative à notre demande de financement pour l'année en cours en décembre.
- Réception d'un accusé de réception du Secrétariat des aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux par suite du dépôt de notre demande de financement dans le cadre du Programme Action Aînés du Québec (PAAQ).
- La coordonnatrice famille-aînés de la Ville de Rimouski, Annie Perron, sollicite la participation de l'ADAUQAR à la programmation de la prochaine *Semaine rimouskoise des personnes aînées*, du 25 septembre au 1^{er} octobre 2022. La conférence *Pourquoi vieillit-on?* de Pierre Blier et un *atelier le fonctionnement de la plateforme Zoom* animé par Richard Gauthier en feront partie.

Procès-verbal de la réunion du 25 août 2022 du conseil d'administration de l'Association pour le développement des aînés et des aînées à l'UQAR, tenue à 13 h 30 par vidéoconférence ZOOM.

7. HEURES SUPPLÉMENTAIRES À MARTINE

Le président remercie Martine Canuel pour les heures supplémentaires qu'elle a dû consacrer au début et à la fin de ses vacances sans oublier celui à venir pour le procéder.

8. STATUT DES INSCRIPTIONS À CE JOUR

Il y a présentement 87 inscriptions réparties ainsi :

- 42 en Langues
- 20 en Culture et société
- 14 en Loisirs
- 11 en Informatique

9. PLAN STRATÉGIQUE : ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

Julie Boyer présente la version finale du *Plan stratégique de développement 2022-2025*.

Résolution CA-22-08-25-005

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'accepter la version finale du *Plan stratégique de développement 2022-2025*.

Il s'agit maintenant de le mettre en œuvre sur les trois prochaines années. Julie Boyer convoquera une 1^{re} rencontre pour déclencher les travaux de mise en œuvre, d'ici la fin septembre.

10. COMMUNICATION : SESSION A22

Les actions de publicité, de promotion et de relations publiques sont en train d'être planifiées.

- Publicité dans les hebdomadaires régionaux : La conception tant au niveau visuel que rédactionnel de l'annonce pose un défi puisqu'il faut refléter notre nouveau territoire, les trois modes de participation et rabattre les internautes vers le site Internet. De plus, il faudra effectuer des placements dans des hebdomadaires de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.
- Activité de lancement de la programmation : Toujours prévue le vendredi 9 septembre à 13 h 30 par Zoom. Un premier déroulement laisse présager une durée de 2 h dans la mesure où les animatrices et animateurs ainsi que les conférencières et conférenciers présentes et présents bénéficieront de 3 minutes en moyenne. Pour celles absentes et ceux absents, nous pourrions avoir recours aux courtes vidéos récemment réalisées (voir point 11).
- Le sous-comité mis sur pied pour l'implantation d'une infolettre ne s'est pas encore réuni. Il le sera après le 9 septembre.

Procès-verbal de la réunion du 25 août 2022 du conseil d'administration de l'Association pour le développement des aînés et des aînées à l'UQAR, tenue à 13 h 30 par vidéoconférence ZOOM.

- Page Facebook : Un calendrier éditorial a été conçu pour recenser les publications depuis janvier 2022 et planifier celles de l'automne (<https://bit.ly/3qSMiSg>).
- Envois de groupe : Tant et aussi longtemps que nous n'aurons pas établi les bases d'une infolettre, les envois de groupe par courriel continueront selon les besoins.
- Relations de presse : Un communiqué pour annoncer la programmation d'automne sera envoyé aux médias du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie, des Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord. Toutefois, une importante mise à jour devra être faite à partir des listes déjà en main. Une demande a été faite au Service des communications de l'UQAR pour obtenir la leur.
- Matériel visuel supplémentaire : Chaque animatrice, animateur, conférencière et conférencier a reçu une demande pour fournir du matériel visuel et écrit (photo individuelle avec une légende « sympathique », courte biographie, photos pour illustrer la thématique et une vidéo de 2 à 3 minutes. La majorité des personnes concernées ont répondu positivement à cette requête.

Les membres du conseil d'administration qui le souhaitent peuvent consulter le document de travail du comité de promotion et tarification, notamment les notes de la rencontre du 22 août (<https://bit.ly/3UngToT>).

10.1 Démarches pour faire connaître l'ADAUQAR

Françoise Cadieux constate régulièrement que l'ADAUQAR a un problème de reconnaissance. Elle a donc récemment entrepris certaines démarches auprès de différents partenaires.

- Conception d'une affichette avec coupons détachables (sur lesquels apparaissent l'adresse du site Internet et le numéro de téléphone sans frais) et distribution dans une dizaine de commerces de Rimouski.
- Rédaction d'un feuillet d'information sur l'ADAUQAR.
- Rencontre avec Marie-Andrée Rioux, conseillère en communication à la Caisse Desjardins de Rimouski, pour savoir l'aide disponible pour un organisme comme le nôtre. En attente d'une réponse. Plus tôt dans l'été, Michel a discuté avec la collègue luperivoise de Marie-Andrée. Un organisme couvrant plusieurs régions peut demander à sa caisse de soumettre une éventuelle demande aux autres caisses concernées, le cas échéant.
- Dépôt de l'affichette et du feuillet d'info à Sandra Fillion, recherchiste pour les émissions radio à Ici Bas-Saint-Laurent. Devant l'absence de réponse, Françoise s'est présentée à la station et a remis la même documentation à Philippe Arseneault, le chef des Services français Bas-Saint-Laurent.
- Entretien à venir avec Véronique Bossé, journaliste au journal électronique Le Soir de Rimouski.

Procès-verbal de la réunion du 25 août 2022 du conseil d'administration de l'Association pour le développement des aînés et des aînées à l'UQAR, tenue à 13 h 30 par vidéoconférence ZOOM.

11. SITE INTERNET ET COURRIEL

Michel Hébert est responsable du comité de travail pour préparer le devis en vue de la refonte du site Internet. Le comité ne s'est pas non plus réuni. Cela se fera après le 9 septembre.

Cependant, il y a quand même eu beaucoup de travail effectué pour le transfert du site, des courriels (plus de 40 000) et du carnet d'adresses (au-delà de 2 000 adresses) du serveur de l'UQAR vers ceux de Rapidenet, une entreprise de la région de Montréal. Il y a des coûts annuels récurrents de près de 200 \$ alors qu'auparavant, nous n'avions rien à payer à l'UQAR. En revanche, nous avons gagné plus de liberté au niveau technologique en vue des nouveautés discutées (comme un module pour acquitter les frais d'inscription et de membership). Le travail en a été un de concertation entre Michel Hébert, Laurent De Cotteignie, notre programmeur ainsi que les techniciens de l'UQAR et ceux de Rapidenet.

Il faut aussi noter la nouvelle mouture des pages *Formations* et *Conférences* (via le bouton **Détails** associé à chaque activité et conférence) qui intègrent le matériel visuel et écrit des animatrices, animateurs, conférencières et conférenciers.

- <https://adauqar.ca/formations>
- <https://adauqar.ca/conferences>

12. SUIVI CONCERNANT LES RPA

Les rappels auprès des responsables de RPA du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine sont presque terminés.

Finalement, le nombre de résidences participantes oscillera entre 4 et 7. Un test de connexion avec chaque RPA sera effectué avant les premières conférences. Une facture leur sera envoyée après le 9 septembre.

Maison des Aînés de Lévis

Au début juillet, nous avons reçu une demande de collaboration de la part Karine Gagnon, la nouvelle coordonnatrice administrative des activités de la Maison des Aînés de Lévis. Michel Hébert a discuté avec elle et l'a informée que toute collaboration devrait être approuvée par le conseil d'administration. Voici deux propositions :

Proposition #1 : Considérer la Maison des Aînés de Lévis comme une RPA et lui offrir la même proposition qu'aux autres RPA sollicitées dans le cadre du projet pilote.

Proposition #2 : La Maison des Aînés de Lévis devient un de nos organismes partenaires comme les clubs de la FADOQ, du Carrefour 50+, etc. Ses membres bénéficieraient d'une réduction sur les frais d'inscription aux activités de formation au même titre que les

Procès-verbal de la réunion du 25 août 2022 du conseil d'administration de l'Association pour le développement des aînés et des aînées à l'UQAR, tenue à 13 h 30 par vidéoconférence ZOOM.

membres des autres organismes tout en devant devenir membre de l'ADAUQAR pour participer aux conférences.

Résolution CA-22-08-25-006

Sur proposition dument appuyée, il est résolu de privilégier la proposition #1 et de mandater Michel Hébert comme représentant auprès de la Maison des Aînés de Lévis.

13. DOSSIER SUBVENTION : SUIVI

Gérard Mercure présente le fruit de sa recherche de programmes d'aide financière des différents paliers gouvernementaux et autres partenaires financiers potentiels.

Ses recherches l'ont notamment conduit au bureau régional de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) où il a pu consulter un répertoire de ces programmes.

Le travail de recherche se continue. Il faudra aussi se pencher sur la rédaction d'une politique de visibilité à utiliser pour d'éventuels commanditaires.

14. 35^e ANNIVERSAIRE : NOMINATION D'UNE PERSONNE RESPONSABLE

Le président rappelle aux membres qu'il faut créer un comité pour organiser des activités visant à souligner le 35^e anniversaire de l'ADAUQAR, entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024, et désigner un responsable.

Personne ne se propose pour assumer le leadership, mais Louise Bolduc et Gérard Mercure acceptent d'aider l'éventuelle personne responsable. En compagnie du président, ils se rencontreront une première fois à la fin septembre pour jeter des idées.

Louise convoquera une première rencontre de brassage d'idées fin-septembre ou début-octobre.

15. DIVERS

15.1 Politique de remboursement des frais de déplacement

Certaines et certains responsables d'activités de formation ou de conférences en Gaspésie ont été surpris par notre politique de remboursement des frais de déplacement, notamment le fait que l'ADAUQAR ne rembourse que 0,35 \$/km lorsque la distance excède 40 km aller-retour.

Les membres du comité promotion et tarification recommandent au conseil d'administration de mettre à jour sa *Politique de remboursement des frais de déplacement* en se basant sur les plus récentes modifications (juin 2022) à la *Directive déplacement de l'UQAR*. Voici les éléments à modifier :

Procès-verbal de la réunion du 25 août 2022 du conseil d'administration de l'Association pour le développement des aînés et des aînées à l'UQAR, tenue à 13 h 30 par vidéoconférence ZOOM.

Résolution CA-22-08-25-007

Sur proposition dument appuyée, il est résolu de mettre à jour la *Politique de remboursement des frais de déplacement* en intégrant les montants ci-dessous. Elle entrera en vigueur le 1^{er} septembre prochain.

Volet Frais de transport

- **Point 3 Transport par automobile**
 - Le montant par kilomètre passe de 0,35 \$/km à 0,45 \$/km
 - Celui par passager sera de 0,10 \$/km au lieu de 0,07 \$/km.

Volet Frais d'hébergement

- **Point 1 Remboursement maximum**
 - Le *montant du Remboursement* maximal augmente à 160 \$ par nuitée, mais incluant les taxes.
- **Point 2**
 - Le montant alloué pour *l'hébergement chez un parent ou un ami* sera de 22 \$ par nuit au lieu de 16 \$.

Volet Frais de repas

- 10 \$ au lieu de 7 \$ pour le déjeuner
- 16 \$ au lieu de 15 \$ pour le diner
- 25 \$ (inchangé) pour le souper

15.2 Suivi assurances UQAR

Comme Pierre Laplante nous l'avait confirmé au printemps dernier, les administrateurs de l'ADAUQAR sont désormais couverts sans qu'il y ait nécessité de fournir leurs coordonnées à l'assureur de l'UQAR. Cependant, Louise Bolduc communiquera avec le service concerné pour obtenir une preuve écrite.

Par ailleurs, Julie Boyer mettra à jour la *Déclaration de renseignements des organismes de bienfaisance enregistrés* (T-3010) du gouvernement du Canada.

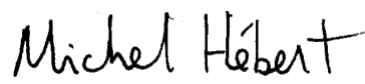
16. DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE RÉUNION

Les membres encore présentes et présents identifient deux possibilités pour la prochaine réunion du conseil d'administration, soit le mardi 4 et le jeudi 6 octobre 2022. Michel Hébert communiquera avec les autres membres pour connaître leur préférence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 40.



Richard Gauthier, président



Michel Hébert, secrétaire